Plébisciter
Les technologies d'économie d'énergie
Les énergies renouvelables efficaces
Pour un Environnement Durable

Formulaire d'adhésion 2007

Type de la demande d'adhésion : ◉ Particulier ○ Association ○ Mécène

Nom et prénoms : Fonction :

Adresse : Tél :

Mail :

Nom de l'association : Déclarée en Préfecture le :

Adresse : But :

Les informations recueillies ci-dessus sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de la Fédération. En application de l'article 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat de la Fédération :

secrétariat@environnementdurable.net

Pièces à joindre à ce formulaire	
Particulier	Chèque de cotisation
Association	Renseignements sur l'association Chèque de cotisation
Mécène	Chèque de cotisation

L'ensemble du dossier est à adresser au secrétariat de la Fedération :

Mme Sandra Lefranc
Fédération Environnement Durable
569, rue des auges
60680 Grandfresnoy

La demande d'adhésion est soumise à l'approbation du conseil d'administration de la Fédération.

Cotisations 2007	
Particulier	10 €/an/personne
Association	15 €/an/association
Mécène	Montant libre à partir de 50 €

Les chèques sont à libeller à l'ordre de la ***Fédération Environnement Durable***

Dès approbation de votre adhésion, le secrétariat de la Fédération vous adressera par retour du courrier un reçu attestant votre inscription et l'enregistrement de votre paiement.

Ce reçu est également nécessaire pour bénéficier d'une éventuelle réduction d'impôt : En effet, les cotisations et dons à la Fédération sont assortis d'une réduction d'impôt, fixée à 60% des montants versés, dans la limite de 20% du revenu imposable (Loi 2003-709 du 1er août 2003, art. 1, CGI, art. 200, LPF, nouvel article L80 C). Se reporter à la rubrique « réduction d'impôts, dons aux œuvres » de votre feuille d'imposition.